



LA REVUE RENODAYS

12 & 13 SEPTEMBRE 2023
Paris Porte de Versailles - Hall 6

Par les organisateurs de
BATIMAT & INTERCLIMA

RENODAYS

Le forum de la rénovation globale
et performante des logements

Les
ENGAGEMENTS
des acteurs
de la rénovation
énergétique

www.renodays.com

Built by
RX In the business of
building businesses

Ils nous font confiance

Un grand MERCI à tous nos partenaires institutionnels et organisations professionnelles pour leur soutien !





Renodays, la première édition d'un forum dédié à la rénovation énergétique des logements !

Enjeu de société majeur pour les prochaines années, le sujet de la rénovation énergétique des logements avait besoin de disposer d'un lieu de rassemblement de toutes les parties prenantes.

Le but ? Travailler ensemble sur les moyens de lever les freins existants, d'accompagner les entreprises, de créer des synergies entre les différents acteurs et de diffuser les bonnes pratiques.

Conçu comme un véritable Forum, un lieu favorisant l'échange, Renodays sort du cadre d'un salon classique en créant un tout nouveau format qui offre à chacun l'opportunité de s'exprimer et de devenir un acteur engagé de la rénovation énergétique.

Pour sa première édition, le programme des Renodays est d'une grande richesse avec plus de 220 conférences, 200 intervenants, 8 espaces thématiques et 140 exposants !

Grâce à la mobilisation et à l'engagement de toute la filière, Renodays ambitionne d'être le lieu qui va changer la donne.

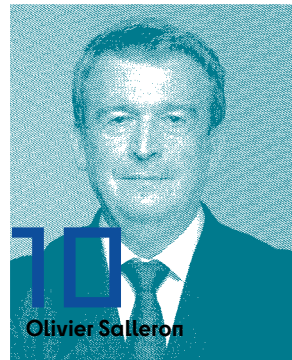
Ils nous ont fait confiance 2

Objectif 2040 5

Édito



Filippo Rean



Olivier Salleron



Loïc Cantin



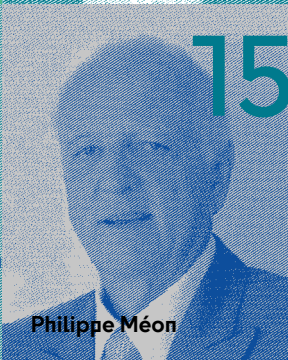
Olivier Safar



Thierry Fournier



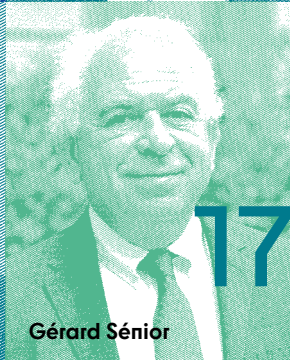
Jean-Paul Ouin



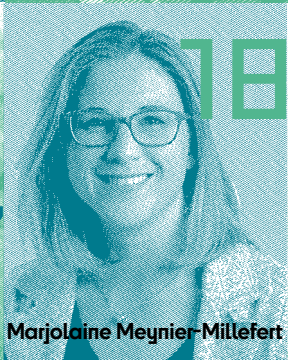
Philippe Méon



Philippe Estingouy



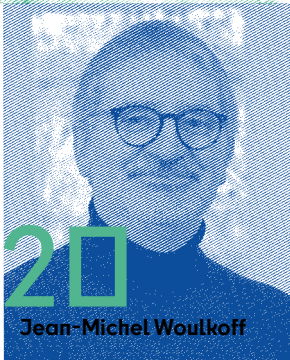
Gérard Sénior



Marjolaine Meynier-Millefert



Baptiste Perrissin-Fabert



Jean-Michel Woulkoff



Christine Leconte



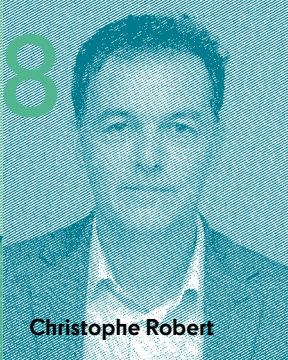
François Deroche



Valérie Mancret-Taylor



Simon Huffeteau



Christophe Robert



Jean-Christophe Repon

SOMMAIRE



UN FORUM ENGAGÉ & ÉCO-RESPONSABLE

**Soucieux de réduire notre impact
environnemental et d'avoir un impact
social positif, plusieurs actions concrètes
sont mises en place pour répondre
à 3 ambitions :**

1. Vers le zéro déchet

- Eco-conception du forum
- Suppression de 100% des moquettes, des revêtements de cloisons, des matériaux à usage unique
- Signalétique intérieure quasi intégralement en carton
- Tri et valorisation des déchets sur place

2. Vers le zéro net carbone

- RX signataire du Climate Pledge, s'engageant à atteindre la neutralité carbone au plus tard en 2040
- RX signataire du Net Zero Carbon Events, s'engageant à réduire de 50% nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.
- Mesure et réduction de l'empreinte carbone du forum

3. Vers un impact environnemental et social positif

Nous sensibilisons et formons les professionnels aux grands défis climatiques environnementaux et sociétaux à travers notre programme de conférence et nos exposants.





ACTUELLEMENT DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (DEPUIS 2018), VALÉRIE MANCRET-TAYLOR A ÉTÉ DIRECTRICE DE LA PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES STRATÉGIES MÉTROPOLITAINES À LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE DE 2011 À 2014. ELLE A DIRIGÉ PENDANT DEUX ANS L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE (IAUF) AVANT DE DEVENIR DIRECTRICE ADJOINTE DE L'URBANISME DE LA VILLE DE PARIS JUSQU'EN 2017. ELLE A ENSUITE ÉTÉ DIRECTRICE ADJOINTE DU CABINET DU MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES.



La politique de rénovation du parc privé est un maillon essentiel pour relever les grands défis contemporains : la transition écologique, la crise énergétique mais aussi le défi démographique.

Alors que 80% des logements de 2050 existent déjà, rénover doit être la réponse prioritaire pour améliorer la vie de nos concitoyens, leur redonner du pouvoir d'achat et lutter contre le réchauffement climatique.

Nous avons les moyens. 4 milliards d'euros d'aides à la rénovation sont distribués par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en 2023 et à peu près autant par les certificats d'économie d'énergie (CEE). L'État mobilise des moyens sans précédent pour permettre à tous de mieux vivre demain et de réussir la transition écologique des logements pour

atteindre la neutralité carbone en 2050. Les collectivités territoriales ne sont pas en reste non plus, et contribuent significativement à la rénovation du parc de logements de leurs territoires.

Nous avons les outils. MaPrimeRénov' a permis de rendre la rénovation énergétique accessible à tous ! Ce dispositif ambitieux permet à tous les propriétaires, quels que soient leurs revenus, que ce soit d'une maison individuelle ou en copropriété, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le mettent en location, d'engager des travaux de rénovation efficaces et de qualité. Plus d'un million et demi de ménages en ont déjà bénéficié depuis 2020, et principalement ceux aux revenus les plus modestes.

Nous avons la volonté. La volonté politique, partagée sur tous les bancs de l'Assemblée. La volonté des acteurs économiques, et notamment des artisans sans qui rien ne serait possible. Mais surtout, la volonté forte de nos concitoyens, qui doit nous porter.

PERMETTRE À TOUS LES FRANÇAIS DE S'INSCRIRE DANS DES PARCOURS DE RÉNOVATION PERFORMANTE

Les résultats sont là ! L'année dernière, l'Agence nationale de l'habitat a financé plus de 750 000 rénovations. C'est dix fois plus qu'il y a 5 ans. Mais si nous voulons réussir, nous ne devons pas seulement maintenir cette dynamique, nous devons l'amplifier et lui permettre de monter en qualité.

Pour relever ce défi, notre prochaine étape est de permettre à tous les Français de s'inscrire dans des parcours de rénovation performante. La rénovation globale est le meilleur moyen de faire sortir les logements les plus énergivores de leur statut de passoire énergétique. Mais il ne faut pas opposer rénovation globale et rénovation par geste.

Pour tous les Français qui n'ont pas la possibilité de s'engager immédiatement dans une rénovation globale, il existe d'autres solutions. Pour eux, la rénovation commence souvent par un premier geste, c'est une réalité... et c'est un geste qui compte ! Nous devons leur permettre d'aller plus loin en les aidant à construire leur parcours de rénovation performante dans la durée.

Dans ces parcours, l'accompagnement des ménages sera donc décisif. Avec plus de 500 espaces conseils et 2 000 conseillers sur l'ensemble du territoire national, France Rénov' est une chance. Ce service public de la rénovation de l'habitat apporte déjà sur le terrain des conseils neutres et indépendants, permettant aux Français de faire les bons choix pour leur projet de rénovation.

En 2023, nous allons plus loin avec la mise en œuvre de Mon Accompagnateur Rénov' afin d'accompagner chaque ménage, du début du projet à la fin du chantier, pour ne plus être seul face à ses travaux. Ce soutien personnalisé est un véritable gage de confiance qui facilitera le passage à l'acte des ménages.



Valérie Mancret-Taylor
Directrice générale,
Agence nationale de l'habitat

 [valérie-mancret-taylor](#)

 [@MancretTaylor](#)



Alors que les effets du changement climatique se montrent à nous désormais avec flagrance et que son origine humaine est sans équivoque, la baisse forte et rapide des émissions de gaz à effets de serre devient une politique prioritaire, toutes thématiques confondues.

La rénovation énergétique des bâtiments est l'un des leviers d'action parmi les plus puissants pour baisser nos consommations d'énergie, nos émissions de gaz à effet de serre, mais aussi pour améliorer notre adaptation aux dérèglements climatiques. Elle est en outre un levier souhaité par tous : par les ménages, leurs élus nationaux et locaux, et par les entreprises.

Mais, loin de l'évidence qu'il paraît être, ce levier est complexe ; il touche aux modes de vie des Français, à leur portefeuille et doit faire avec des inégalités économiques et sociales fortes et des enjeux croisés liés à la diversité de nos territoires. En outre,

SE MOBILISER POUR L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU LOGEMENT DES FRANÇAIS

la décision de rénover un bâtiment ou un logement relève bien souvent d'un individu, d'un groupe ou d'une organisation et cette décision doit donc intervenir des centaines de milliers de fois par autant d'acteurs pour que l'impact de ce levier soit réel.

Face à cette situation, la politique publique en matière de rénovation énergétique des bâtiments a justement pour objectif de mobiliser tous les acteurs, ménages comme entreprises, par un ensemble d'instruments.

La prime de transition écologique, dite MaPrimeRénov', est le plus visible de ces instruments. Mais les autres aides, des Certificats d'économie d'énergie aux prêts aidés, ont aussi leur rôle. Les obligations réglementaires et les outils tels que le diagnostic de performance énergétique ou l'audit en constituent une autre famille. Il en est de même pour le service public, France Rénov'.

Jusqu'à présent et en particulier depuis la création de MaPrimeRénov', ces instruments ont été conçus et paramétrés pour rendre la rénovation énergétique accessible au plus grand nombre. Plus d'un million et demi de ménages ont pu lancer un ou plusieurs gestes de rénovation via le dispositif MaPrimeRénov' depuis 2020, dont une majorité de ménages parmi les plus modestes.

Ces derniers mois, la politique publique a fait l'objet d'échanges nombreux afin de définir un nouvel équilibre de ses instruments et un objectif majeur a été annoncé le 5 juin dernier : rénover 200 000 logements de manière globale à compter de 2024. Ces évolutions profondes des dispositifs, qui viennent compléter la rénovation

par geste, incluent notamment des aides nettement plus incitatives pour les rénovations globales et une obligation d'accompagnement des ménages. Ces évolutions vont de pair avec un déploiement renforcé du service public de la rénovation de l'habitat, France Rénov' et la consolidation du partenariat avec les collectivités territoriales.

Pour les entreprises, ce changement engendre une opportunité nouvelle : celle de pouvoir proposer aux ménages des offres de rénovations plus performantes, qui correspondent aux attentes des ménages. Cette opportunité est d'autant plus importante que la hausse des aides est importante.

Le défi est immense et Renodays nous permet de le partager avec tous à quelques mois de l'entrée en vigueur de ces nouveaux instruments.



©SIPA/Tristan Reynaud

Simon Huffeteau
Coordinateur gouvernemental
du plan de rénovation
énergétique des bâtiments,
Ministère de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires

 [simonhuffeteau](#)



DOCTEUR EN SOCIOLOGIE, CHRISTOPHE ROBERT EST DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE DEPUIS 2015, APRÈS AVOIR ÉTÉ DIRECTEUR DES ÉTUDES PENDANT PLUS DE 10 ANS. IL COORDONNE NOTAMMENT LE RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DU MAL LOGEMENT EN FRANCE, PUBLIÉ CHAQUE ANNÉE PAR LA FONDATION ABBÉ PIERRE.



© Lubera Darbois

Christophe Robert
Délégué général,
Fondation Abbé Pierre

 christophe-robert

 @chrstphe_robort



Le constat est clair : la rénovation globale et performante des 5,2 millions de passoires thermiques est la solution pour protéger notre santé, réduire les dépenses énergétiques, et limiter les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique.

Si le gouvernement s'est engagé à faire de la rénovation des logements une priorité, force est de constater que ces rénovations

sont loin de l'ambition annoncée : sur les 605 000 rénovations en 2022, 66 000 seulement étaient performantes et donc à même de soulager réellement le budget des ménages.

L'accès insuffisant des ménages modestes à la rénovation globale préoccupe particulièrement la Fondation Abbé Pierre. Ces ménages sont pourtant les premières victimes de la précarité énergétique, et ceux qui subissent de plein fouet la hausse des prix dont ceux de l'énergie qui ont bondi de

GARANTIR L'ACCÈS DES PLUS MODESTES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE

28 % entre 2021 et 2022. La part du revenu dédié aux dépenses d'énergie dépasse 10 % pour près d'un ménage pauvre ou modeste sur trois. Ils sont aussi plus susceptibles d'habiter dans des passoires thermiques, qui se transforment en véritables bouilloires thermiques pendant l'été, ne leur offrant aucun répit.

Les plus modestes devraient donc être la cible prioritaire du plan de rénovation des logements annoncé par le gouvernement. Et pourtant, le reste à charge des travaux de rénovation pour les ménages (très) modestes se situe autour de 30 % à 50 %, soit des montants pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros. Un coût insupportable pour une famille dont les fins de mois sont déjà difficiles.

Les équipes de la Fondation Abbé Pierre accompagnent certains ménages précaires dans leurs projets de rénovation dans le cadre du programme SOS Taudis en complétant le reste à charge. Nos équipes constatent que ce reste à charge ne cesse d'augmenter, un obstacle de plus dans des parcours de rénovation pourtant essentiels.

Pour autant, nous avons tous les outils entre nos mains pour garantir l'accès des plus modestes à la rénovation globale de leur logement ; reste à les doter de moyens.

Ma Prime Rénov' Sérénité, l'outil de financement de l'Anah qui cible les ménages modestes et les rénovations globales, a montré toute son efficacité à remplir ces deux objectifs. Pourtant, le nombre de dossiers Ma Prime Rénov' Sérénité a baissé en 2022.

En cause : un taux de financement, bien que réhaussé à 50 %, encore insuffisant pour déclencher des travaux. 17 500 € d'aide maximum, pour des travaux pouvant atteindre 70 000 €, et ce, pour une personne qui gagne tout juste le Smic...

La Fondation Abbé Pierre se mobilise depuis des années pour assurer un reste proche de zéro pour les plus modestes, qui est la seule manière de donner accès à la rénovation globale aux premiers impactés par la précarité énergétique. Le gouvernement a annoncé des évolutions en ce sens avant l'été, avec une hausse de l'aide maximale jusqu'à 63 000 €. Nous veillerons à ce que cet engagement soit tenu.



23 % des émissions de gaz à effet de serre émanent des bâtiments. Leur rénovation énergétique est donc un impératif. C'est le chantier du siècle. Les entreprises artisanales du bâtiment y contribuent au quotidien. Pourtant, les conditions d'accès aux aides financières, trop complexes, découragent nombre d'entre elles à intervenir sur ces chantiers. Seulement 60 000 entreprises sont titulaires du RGE sur les 622 000 qui pourraient le devenir. La CAPEB porte 15 propositions très opérationnelles pour remédier à cette situation et accélérer la rénovation énergétique des bâtiments.

BOOSTER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS : 15 SOLUTIONS CAPEB

L'urgence est de simplifier drastiquement les dispositifs RGE, CEE et MaPrimeRénov' avec un référentiel unique des contrôles réalisés, recentrés uniquement sur la vérification de la qualité des travaux en lien avec la performance énergétique.

La création d'un « Conseil de la rénovation énergétique », financé par les CEE, permettrait aux TPE compétentes d'accéder au marché aidé de la rénovation énergétique, avec des exigences administratives simplifiées, dans le cadre de la Qualification Chantier, dont la crédibilité reposerait sur des contrôles chantier systématiques. Nous plaçons également pour faciliter la création de GME en mettant fin à la solidarité de fait entre entreprises qui freine aujourd'hui la constitution de tels groupements.

Pour rétablir la confiance des ménages, la CAPEB invite à lutter massivement contre la fraude : limiter la sous-traitance à un rang pour ces travaux, interdire à une entreprise non RGE de sous-traiter la totalité des travaux qu'elle réalise à des entreprises RGE, créer une certification pour les délégataires qui commercialisent des travaux sans les réaliser eux-mêmes, collectent des CEE pour les revendre aux obligés, et renforcer les contrôles préventifs des sociétés commerciales « opportunistes », non RGE, réalisant beaucoup de chantiers sans compétences techniques internes. La CAPEB

souhaite que soit exigé un référent RGE par tranche de 10 salariés et préconise que le taux de contrôles RGE soit proportionnel au nombre de chantiers réalisés par une entreprise. Et les chantiers contrôlés

doivent être choisis de manière aléatoire, à partir d'un fichier unique recensant tous les chantiers de rénovation énergétique (RGE, MaPrimeRénov' et CEE).

Enfin, pour la CAPEB, il est nécessaire d'aider les particuliers à réaliser des travaux en leur permettant de le faire sur plusieurs années, dans un parcours les conduisant à une rénovation énergétique globale. Pour les encourager à s'inscrire dans un tel parcours, nous proposons qu'après avoir réalisé un premier geste, les plus modestes puissent bénéficier d'un audit énergétique financé par les CEE permettant de définir le parcours idéal de travaux pour aboutir à une rénovation globale ambitieuse.

Enfin, nous considérons qu'il est absolument indispensable d'aider les ménages à financer le reste à charge grâce à un prêt vert en trois clics, distribué par l'ensemble des banques.

La Commission d'enquête du Sénat sur l'efficacité des politiques publiques en matière de rénovation énergétique, le Haut Conseil au Climat et la feuille de route décarbonation du bâtiment ont déjà repris nombre de ces propositions. Nous avons entre les mains toutes les solutions pour faire plus, mettons-les en œuvre.

MAÎTRE ARTISAN ÉLECTRICIEN, JEAN-CHRISTOPHE REPON EST UN MILITANT ENGAGÉ DE LONGUE DATE POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES PETITES ENTREPRISES ET DES ARTISANS DU BÂTIMENT. ADHÉRENT DE LA CAPEB DANS LE VAR DEPUIS 1995, IL A ÉTÉ SUCCESSIVEMENT PRÉSIDENT DE LA CAPEB DE SON DÉPARTEMENT PUIS ADMINISTRATEUR DE LA CAPEB PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR AVANT D'ÊTRE ÉLU EN 2020 À LA PRÉSIDENTE NATIONALE DE LA CAPEB NATIONALE.

Jean-Christophe Repon
Président, Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises du Bâtiment

 [jean-christophe-repon](#)

 [@reponcapeb](#)



RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT EN 2023, OLIVIER SALLERON EST ÉGALEMENT MEMBRE DU BUREAU DU CONSEIL EXÉCUTIF DU MEDEF ET CO-PRÉSIDENT LA COMMISSION CROISSANCE ET TERRITOIRES AU NIVEAU NATIONAL. IL REPRÉSENTE LE MEDEF AU CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (MANDAT 2021-2026) AINSI QU'AU SEIN DU COMITÉ D'ORIENTATION POLITIQUE D'ACTION LOGEMENT.



Olivier Salleron
Président,
Fédération Française
du Bâtiment

 olivier-salleron

 @OSalleron



Forte de ses 50 000 adhérents dont 35 000 de taille artisanale qui réalisent les 2/3 du chiffre d'affaires de la profession et emploient les 2/3 des salariés du secteur, la FFB est un acteur central pour le développement de la rénovation globale et performante des logements. La FFB s'engage au quotidien pour :

- Représenter les artisans et entrepreneurs quelle que soit leur taille auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels en étant force de propositions pour lever les freins à la rénovation énergétique et

booster enfin ce marché à forte valeur ajoutée. Ainsi la FFB se bat notamment pour simplifier les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique et responsabiliser l'État pour dimensionner les budgets et les financements conformément aux objectifs de massification qu'il assigne au secteur. La FFB propose par exemple d'augmenter d'un milliard d'euro par an le budget de MaPrimeRenov', pendant 5 ans. Cette mesure est de nature à créer les conditions d'une montée en puissance progressive et réaliste des travaux tout comme des entreprises qualifiées RGE. Cette mesure doit également contribuer à soutenir très largement les projets de rénovation globale.

condition est remplie, les entreprises seront en capacité de monter en puissance et d'investir sans crainte pour l'avenir ! Les compétences sont là, les entreprises se forment depuis plus de 10 ans sur cette thématique et montent en compétence grâce aux actions de la FFB et aux grands programmes de filière comme FEEBAT et PROFEEL.

- Accompagner les artisans et entrepreneurs dans la compréhension des dispositifs techniques et financiers qui encadrent la rénovation énergétique, et les accompagner également dans leur montée en compétence ainsi que dans leur positionnement à

REPRÉSENTER, DÉFENDRE ET ACCOMPAGNER LES ARTISANS ET ENTREPRENEURS POUR PLUS DE RÉNOVATIONS GLOBALES ET PERFORMANTES

- Défendre les artisans et entrepreneurs en luttant notamment contre le phénomène d'uberisation du bâtiment et le développement des pratiques frauduleuses d'éco-délinquants qui captent une part non négligeable de l'activité au détriment des entreprises vertueuses et des ménages. Pour développer la rénovation globale et performante des logements, les entreprises du bâtiment ont besoin de visibilité et de stabilité sur plusieurs années. Il est plus que jamais nécessaire que l'État mette progressivement en place des moyens financiers à la hauteur des enjeux. Si cette

prendre concernant ce marché qui devient très concurrentiel. Maîtrise des aides, maîtrise des réglementations et des normes, nouveaux modes organisationnels pour l'entreprise, accompagnement et conseil client, y compris post travaux, gestion des interfaces métiers, proposition d'offres globales de rénovation en propre ou en groupement sont autant de sujets pour lesquels la FFB apporte quotidiennement son expertise au service des acteurs de l'acte de construire et rénover.





ENGAGÉ À LA FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER (FNAIM) DEPUIS 1982, LOÏC CANTIN A COMMENCÉ SA CARRIÈRE EN TANT QUE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, TRÉSORIER PUIS PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE FNAIM. EN 2018, IL A ÉTÉ NOMMÉ PRÉSIDENT-ADJOINT DE LA FÉDÉRATION ET PRÉSIDENT DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER (ESI) EN 2020. IL OCCUPE DEPUIS JANVIER 2023 LE RÔLE DE PRÉSIDENT DE LA FNAIM.



Consciente des enjeux énergétiques, environnementaux et de pouvoir d'achat, la FNAIM est engagée pour faire progresser la rénovation énergétique depuis plusieurs années. Pédagogie, formation massive des syndics et des administrateurs de biens, déploiement des partenariats, la FNAIM a donné à ses adhérents les moyens d'être à l'avant-garde.

Pourtant, sans remettre en cause la pertinence du calendrier de la Loi Climat et Résilience, elle alerte sur la temporalité de la mesure et le besoin de penser l'accompagnement des Français de façon globale. Les aides financières existent. Mais ne soyons pas naïfs : si le Gouvernement assure avoir permis la rénovation de 650 000 logements grâce à MaPrimeRénov' en 2021, 60 000 logements ont fait l'objet

d'une rénovation globale et seulement 2 500 sont sortis du statut de passoire énergétique. Et quand le calendrier de la Loi Climat et Résilience (voté sans tenir compte de la temporalité des copropriétés ou de la réalité de la main d'œuvre) s'accélère, c'est tout le parc locatif qui se grippe. Rappelons-le : sur un parc locatif privé de 8 millions de résidences, les logements F et G représentent 1,6 millions de logements et 40 % des passoires du parc locatif privé sont situées en copropriété.

Entre le manque d'entreprises et la temporalité inaliénable de la copropriété (études puis adoption de projets de travaux), il faut aménager ce calendrier pour éviter l'attrition du parc locatif. Comment ? Premièrement en suspendant l'indécence énergétique d'un logement individuel en copropriété à l'exécution d'un Plan pluriannuel de travaux en copropriété. Les avantages opérationnels de cette mesure sont multiples : la programmation de travaux ambitieux et efficaces en étalant les coûts (publication desdits PPT au Registre de l'Anah). Les syndics

RÉNOVER, OUI, MAIS PAS AU DÉTRIMENT DE L'OFFRE LOCATIVE PRIVÉE !



de copropriétés, véritables acteurs de la transition énergétique, sont formés depuis 2019 pour les accompagner en ce sens. Deuxièmement, en organisant la solidarité entre copropriétaires avec le DPE collectif opposable et de valeur supérieure au DPE

individuel. Rappelons aussi que les maires ont un instrument de rénovation entre leur main : les périmètres de ravalement obligatoire. Depuis la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte, la réalisation de travaux de ravalement importants, sauf si cette isolation n'est pas réalisable techniquement ou juridiquement, embarque une obligation d'effectuer des travaux d'isolation thermique du bâtiment. Les maires ont donc la capacité d'enjoindre un immeuble de réaliser des travaux de ravalement et d'isolation. Ce point est trop rarement vérifié par les maires.

Enfin, après avoir interrogé nos adhérents, nous savons que 47% des acquéreurs de biens énergivores ne font pas de travaux de rénovation. Ainsi, pour les accompagner, nous proposons de déployer la vente en l'état futur de rénovation énergétique (VEFRE). Ce contrat de vente peut s'appliquer à toute personne qui vend son logement et s'engage dans un délai déterminé à réaliser des travaux de rénovation. Le vendeur perçoit les fonds au fur et à mesure de l'avancée des travaux (50 % à l'achèvement des travaux représentant la moitié du prix total des travaux ; +45 % à l'achèvement total des travaux ; solde payable à la livraison).



Loïc Cantin
Président, Fédération Nationale
de l'Immobilier

 loic-cantin
 @presidentfnaim



Les quelques 550 000 copropriétés de notre pays sont confrontées à deux défis considérables : la rénovation énergétique des bâtiments et la désolvabilisation des ménages, sous l'effet de l'inflation.

Tandis que la rénovation est une chance de transfigurer le patrimoine des propriétaires, et pas seulement à des fins d'efficacité énergétique, l'inflation déstabilise durement les ménages. Voter des travaux exceptionnels, en particulier pour redresser les performances environnementales de leur immeuble, ne sera pas leur réflexe premier.

C'est ainsi que l'UNIS a intégré une démarche volontaire pour promouvoir la rénovation énergétique et globale des immeubles, consciente des difficultés présentes et du nouveau rôle du syndic et du gestionnaire locatif. Ainsi, l'UNIS préconise une gestion rigoureuse, une réelle compétence dans la gestion des projets de travaux, une mobilisation des ressources, des aides et subventions. Mais aussi une compétence et une disponibilité adaptées aux situations et à l'accompagnement des habitants avec des collaborateurs formés aux relations avec les intervenants publics, les architectes, les AMO et les entreprises de travaux.

Un programme de formation spécifique Rénovation Énergétique a été mis en place pour tous les membres de l'UNIS depuis 2 ans.

Par ailleurs, nous sommes porteurs de préconisations spécifiques permettant d'accélérer la rénovation énergétique et globale :

- Garantir la stabilité des aides et leur financement à travers une loi de programmation de 5 ans.
- Fiabiliser le DPE et créer un DPE spécifique pour le bâti ancien, en y intégrant le confort d'été.
- Rendre le DPE obligatoire pour toute demande d'aide. Poursuivre la professionnalisation des diagnostiqueurs.
- Porter les crédits de MaPrimeRénov' à 4,5 Mds€ en 2024 (+ 1,6 Md€) en les fléchant sur le logement collectif.
- Tripler les aides pour les plus modestes jusqu'à 45 000 € en cas de rénovation globale au lieu de 17 500 €.
- Évaluer l'efficacité d'un couplage du taux de TVA à 5,5 % sur les travaux de rénovation avec les aides et subventions.

MONTER EN COMPÉTENCES POUR ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET GLOBALE DES IMMEUBLES

- Faire du DPE collectif la référence dans les copropriétés.



Concernant les copropriétés, il convient de rendre les copropriétaires solidaires face à la rénovation énergétique en s'appuyant sur le DPE collectif qui doit

devenir opposable pour l'application des interdictions de louer prévues par la loi Climat et Résilience. Il est aussi nécessaire d'abaisser les majorités pour prendre les décisions de contracter des emprunts en passant à la majorité simple.

OLIVIER SAFAR EST PRÉSIDENT DE L'UNIS ÎLE-DE-FRANCE ET GRAND PARIS, PRÉSIDENT ADJOINT DE L'UNIS, EN CHARGE DE LA COPROPRIÉTÉ POUR LA FRANCE, PRÉSIDENT DE QUALISR (SYNDICS DE REDRESSEMENT ET DE PRÉVENTION), MEMBRE ET TRÉSORIER DE LA CNEC (CHAMBRE DES EXPERTS EN COPROPRIÉTÉ), MEMBRE DU GRECCO, CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT EN MASTER 2 DE DROIT IMMOBILIER À PARIS SORBONNE NORD, MEMBRE DU CNTGI, ANCIEN ADMINISTRATEUR DE L'ANAH.



Olivier Safar
Président, Union des Syndicats
de l'Immobilier

 [olivier-safar](#)
 [@OlivierSafar](#)



DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE ET DE L'ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES, THIERRY FOURNIER DÉBUTE SA CARRIÈRE DANS L'ADMINISTRATION, AVANT DE REJOINDRE SAINT-GOBAIN EN 2005. IL OCCUPE DIVERSES FONCTIONS DE MANAGEMENT EN EUROPE AVANT D'ÊTRE NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE EN 2019. DEPUIS JUILLET 2021, IL OCCUPE LES FONCTIONS DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT, DIRECTEUR GÉNÉRAL RÉGION EUROPE DU SUD, MOYEN ORIENT, AFRIQUE.

RELEVER LE DÉFI DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE EN 3 ACTIONS CLÉS : AGIR SUR LE BÂTI, SENSIBILISER ET FORMER

Pour réaliser une rénovation énergétique de qualité, il faut à la fois choisir les solutions performantes adaptées et des professionnels du bâtiment formés et qualifiés.

Fort de ses 22 marques industrielles et de ses 12 marques de distribution en France, le groupe propose ainsi un large panel de solutions pour améliorer durablement les performances du bâti, tant pour les parois opaques (toitures, murs, planchers) que pour les parois vitrées.

En effet, une rénovation réussie passe d'abord par une amélioration des performances des parois existantes, afin de réduire durablement les consommations d'énergie et améliorer le bien-être dans les logements. L'isolation des parois opaques et vitrées permet de diviser par plus de 4 les besoins de chauffage et de refroidissement donc, par effet induit, les émissions de CO₂ des bâtiments. Couplée à

la mise en place d'un système de ventilation adapté, elle permet également de réduire les risques de maladies pour les occupants. Cette étape sur le bâti s'accompagne ensuite d'une évolution des modes de chauffage, pour aller vers des équipements performants et des énergies décarbonées.

Pour choisir et mettre en œuvre ces solutions, le groupe accompagne les entreprises et artisans via un ensemble de formations et de qualifications. Les filiales du groupe déploient à l'échelle nationale des formations qualifiantes à la mise en œuvre et des programmes permettant aux entreprises d'accéder à la certification RGE.

Enfin, par l'intermédiaire de « La Maison Saint-Gobain », outil d'inspiration et d'intermédiation pour les particuliers, le groupe aide le grand public à se familiariser avec la rénovation et à connecter les projets de rénovation avec des professionnels qualifiés.

Une approche complète, donc, pour réussir ce défi !

À travers son approche multi-solutions et son rôle de leader de la construction durable, Saint-Gobain joue un rôle clé pour faire progresser la rénovation énergétique. Car ce sujet est essentiel pour lutter contre le dérèglement climatique, réduire la précarité énergétique mais aussi améliorer le confort, le bien-être et l'habitabilité des bâtiments.

Thierry Fournier

Directeur général, Saint-Gobain Europe du Sud, Moyen-Orient et Afrique

 [thierry-fournier](#)



Très conscients des enjeux climatiques et environnementaux, les industriels d'Uniclîma sont engagés depuis de nombreuses années dans l'efficacité énergétique qui a considérablement progressé avec l'évolution des équipements. Ils sont également volontaires pour aller plus loin en ajoutant désormais aussi des objectifs de décarbonation des bâtiments.

En pratique, les fabricants proposent déjà de nombreuses solutions compatibles : pompes à chaleur air/eau et air/air, chaleur solaire, chaudières biomasse, systèmes hybrides, ventilation avec récupération d'énergie... Ils estiment cependant que le succès d'une action rapide, efficace et conforme aux objectifs en volume des pouvoirs publics repose sur trois prérequis :

1 • Si la pompe à chaleur constitue une très bonne solution pour décarboner les besoins de chauffage, il ne sera pas techniquement ou matériellement possible d'en installer partout en remplacement des chaudières. Il convient donc de conserver la possibilité des systèmes utilisant des énergies traditionnelles pour ces cas spécifiques, si possible en association avec des solutions de chaleur renouvelable telles que le solaire thermique ou le bois énergie par exemple.

2 • Il est indispensable de permettre aux biocombustibles d'apporter leur contribution positive à la décarbonation des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.

3 • Il faut laisser à l'industrie française et européenne le temps industriel indispensable pour conduire les évolutions nécessaires de l'outil industriel vers des solutions de pompes à chaleur et les systèmes hybrides.

Par ailleurs, le chauffage est loin d'être la seule fonction à devoir être prise en compte ; la production d'eau chaude sanitaire avec ses contraintes spécifiques a très souvent été négligée dans les projections actuelles. De même, il n'est plus possible de faire l'impasse sur les exigences de qualité d'air intérieur ou de confort d'été.

DÉCARBONER, OUI, MAIS RESTONS PRAGMATIQUES AVANT TOUT

Sur Renodays, l'ensemble des professionnels des filières, unis dans un même message, militent pour conserver d'une manière

très pragmatique la possibilité de rénover les bâtiments en plusieurs étapes successives dans le cadre d'un parcours de rénovation. Ils ont démontré que ce mode de fonctionnement ne s'oppose pas à la rénovation performante des bâtiments.

Ils ont également démontré que l'évolution technologique des équipements est venue démentir l'idée reçue selon laquelle leur remplacement en priorité serait incompatible avec la démarche de rénovation globale : grâce à la modulation de puissance, ils seront encore plus performants si une amélioration du bâti ultérieure permet de réduire les besoins.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics devraient œuvrer à la simplicité et à la stabilité des dispositifs de soutien comme les professionnels le demandent depuis des années (MaPrimeRénov' et autres). Les industriels sont très inquiets des évolutions annoncées pour 2024 qui ne vont malheureusement pas dans ce sens. Dans un contexte économique qui se tend, les marchés de la rénovation des équipements ont d'ores et déjà subi un coup de frein important. Loin d'accélérer le rythme de la décarbonation, ces annonces risquent fort d'aboutir à l'effet inverse.

La position des industriels reste très pragmatique pour atteindre les volumes de rénovations nécessaires à la lutte contre le changement climatique : gardons ouvertes toutes les opportunités de décarboner le bâtiment en dehors de toute position dogmatique.

JEAN-PAUL QUIN EST DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL D'UNICLIMA DEPUIS PRÈS DE 15 ANS. JURISTE DE FORMATION, IL A MENÉ L'ESSENTIEL DE SA CARRIÈRE DANS L'INDUSTRIE, CHEZ PHILIPS FRANCE NOTAMMENT PENDANT 25 ANS EN TANT QUE RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES. IL EST ENTRÉ EN JANVIER 2009 AU SERVICE DES INDUSTRIELS DU GÉNIE CLIMATIQUE AU SEIN D'UNICLIMA.



Jean-Paul Quin
Délégué général, Uniclîma

 jean-paul quin





Philippe Méon
Président,
Énergies & Avenir



PHILIPPE MÉON EST PRÉSIDENT D'ÉNERGIES & AVENIR, ASSOCIATION DE FILIÈRE CRÉÉE EN 1991 ET REGROUPANT L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS DE LA FILIÈRE DU CHAUFFAGE À EAU CHAUDE. IL A FAIT L'ESSENTIEL DE SA CARRIÈRE AU SEIN DE LA PROFESSION DU GÉNIE CLIMATIQUE. IL A TERMINÉ SA CARRIÈRE EN TANT QUE DIRIGEANT DE LA DIVISION THERMO TECHNOLOGIES DU GROUPE BOSCH EN FRANCE, REPRÉSENTANT DIFFÉRENTES SOLUTIONS DE CHAUFFAGE, AVEC DES USINES ET DES MARQUES CONNUES DANS L'HEXAGONE. DANS CE CADRE, IL A LONGTEMPS ÉTÉ UN MEMBRE ACTIF AU SEIN D'UNICLIMA.



Énergies & Avenir, représentant la filière du chauffage à eau chaude, alerte les pouvoirs publics sur les effets délétères d'une interdiction des chaudières, et sur la nécessité de favoriser un mix technologique et énergétique. Les chaudières sont des leviers de la décarbonation du bâtiment car elles sont toutes compatibles pour fonctionner avec des combustibles renouvelables. L'association appelle donc à faire coïncider décarbonation, souveraineté énergétique, développement industriel et pouvoir d'achat.

Les systèmes à eau chaude – comme les chaudières – sont plébiscités par 2 foyers sur 3 en France pour leur performance énergétique et économique.

Dans le logement collectif, les chaudières sont souvent les seules solutions performantes disponibles répondant aux contraintes (manque d'espace, nuisances sonores, règles de l'urbanisme). Il existe peu de pompes à chaleur collectives (PAC)

suffisamment dimensionnées et adaptées et il est impossible d'installer autant de PAC qu'il y a d'appartements. Avec cette interdiction, le risque est de voir un recours massif aux convecteurs électriques, équipements non performants.

En zone rurale, les énergies en réseaux étant sous-représentées, 90 % du parc de logement est constitué de maisons individuelles. Les chaudières alimentées en combustibles et biocombustibles y sont particulièrement présentes.

Enfin, la question de l'eau chaude sanitaire (ECS) est cruciale. Plus de 70% des chaudières¹ fournit les ménages en ECS. Aucune PAC n'est capable d'assurer cette production en instantané ce qui impliquerait d'équiper ces habitations de ballons pour

FAISONS DES CHAUDIÈRES UN LEVIER DE LA DÉCARBONATION DU BÂTIMENT !

l'ECS. Le pouvoir d'achat des Français, leur capacité à rénover, dans un contexte inflationniste, et la menace d'une hausse de la TVA, en seraient fortement impactés.

Les interdire priverait la France d'un outil de massification de la rénovation. Les études² d'Énergies & Avenir ont montré que le remplacement d'un équipement ancien par un équipement récent comme une chaudière THPE pouvait permettre un gain immédiat allant jusqu'à 40% d'économies d'énergie et autant d'émissions de CO₂ évitées³.

Les chaudières sont évolutives et associables avec tous types d'équipements de la chaleur renouvelable : notamment une PAC ou du solaire thermique, et sont déjà compatibles avec les énergies renouvelables comme les biocombustibles.

Une force économique française injustement négligée. Nos filières représentent plus de 300 000 emplois non délocalisables. Ces équipements, en majorité les chaudières, sont fabriqués en France dans une vingtaine de sites industriels, par des groupes français ou européens pour lesquels la France est un marché majeur, représentant plus de 8 000 emplois industriels⁴.

Ces sites participent au tissu industriel français et au dynamisme des territoires. Restreindre leur production irait à l'encontre de la loi sur la réindustrialisation verte. Si la production des PAC se développe rapidement, elle reste dépendante de composants asiatiques ne permettant pas d'avoir une filière européenne indépendante. Les milliers d'installateurs qui assurent la pose et la maintenance des équipements, seraient également fortement impactés par ce changement radical.



¹ Sur les quinze dernières années, les industriels ont équipé 5 600 000 ménages en chaudières gaz fournissant l'eau chaude instantanée (source : syndicat Unicluma).

² Disponibles en téléchargement libre au www.energies-avenir.fr

³ Étude E&A sur les rénovations en maisons individuelles – 2018

⁴ Chiffres Unicluma

“ L’Agence qualité construction (AQC) est une association loi 1901 qui fédère les principales organisations professionnelles du bâtiment autour d’une mission d’intérêt général : la prévention des désordres et l’amélioration de la qualité de la construction. De fait, l’AQC est un lieu neutre de travail et d’échanges de [53 organismes membres](#) qui se mobilisent collectivement pour améliorer la qualité des bâtiments. Elle dispose pour cela de trois Commissions spécialisées : la Commission Observation, la Commission Prévention Produits mis en œuvre (C2P) et la Commission Prévention Construction (CPC).

L’AQC observe l’évolution des désordres et des pathologies pour déterminer ses actions de prévention (Commission Observation). L’AQC guide les professionnels pour maîtriser

CRÉER DES OUTILS INNOVANTS POUR DES RÉNOVATIONS PERFORMANTES

les risques liés à l’innovation (Commission Prévention Produits mis en Œuvre dite C2P). Enfin, l’AQC accompagne les professionnels dans l’adoption des règles de prévention et des bonnes pratiques de construction (Commission Prévention Construction dite CPC).

Toutes les actions, les travaux de l’AQC et les nombreux outils qu’elle élabore ont pour fonction d’aider les professionnels sur le terrain dans leurs pratiques quotidiennes et de participer aux progrès collectifs du monde du bâtiment.

L’AQC est également pilote de plusieurs grands programmes mobilisant les principaux acteurs de la construction : PROFEEL (Programme de la filière pour l’innovation en faveur des économies d’énergie dans le bâtiment et le logement), FEEBAT (Formation aux économies d’énergie dans le bâtiment) et OMBREE (Programme inter-Outre-Mer pour des bâtiments résilients et économes en énergie). Ce faisant, l’AQC participe à la réponse aux demandes sociétales sur la préservation de l’environnement, les garanties de santé et de sécurité des personnes, le confort d’usage, l’économie du logement et de la construction.

Avec le programme PROFEEL, ce sont 8 projets conçus pour faciliter, accélérer,

faciliter la rénovation énergétique. Les outils créés répondent à des enjeux essentiels :

- Visualiser les opportunités d’une rénovation
- Définir des stratégies de rénovation globale
- Optimiser le confort d’été en collectif
- Traiter les interfaces en maison individuelle
- Mesurer la performance énergétique réelle après livraison
- Créer la plateforme de référence des outils de la rénovation
- Permettre la production d’outils spécifiques adaptés à la situation géographique et climatologique des outremer

Avec un marché de la rénovation énergétique en pleine expansion, FEEBAT offre aux professionnels et futurs professionnels l’opportunité de formations qualitatives pour développer leurs compétences et être à jour de toutes les évolutions (réglementaires, matériaux et produits, aides financières). Enfin, OMBREE accompagne et soutient les dynamiques ultramarines par des actions de sensibilisation, d’information et de formation.

Notre mobilisation au salon Renodays s’inscrit dans l’injonction de Thucydide « *Savoir quelque chose et ne pas le faire, revient à ne pas le savoir* ». Cette manifestation est une belle opportunité pour compléter nos capacités de partage.

”
INGÉNIEUR GÉNÉRAL DES PONTS, DES EAUX ET DES FORÊTS CE, PHILIPPE ESTINGOY EST DEPUIS JUIN 2013 DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L’AGENCE QUALITÉ CONSTRUCTION. EXPERT, INVITÉ PERMANENT DU CSCEE, PRÉSIDENT DU COMITÉ STRATÉGIQUE « CONSTRUCTION ET URBANISME » DE L’AFNOR, ADMINISTRATEUR DE NOMBREUSES INSTANCES LIÉES À LA CONSTRUCTION (QUALIBAT, QUALITEL, QUALIT’ENR, QUALIFELEC, OPQIBI, ANIL), IL A ÉGALEMENT EXERCÉ EN TANT QUE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DANS LA LOIRE ET LA SAÔNE-ET-LOIRE DE 2013 À 2023.



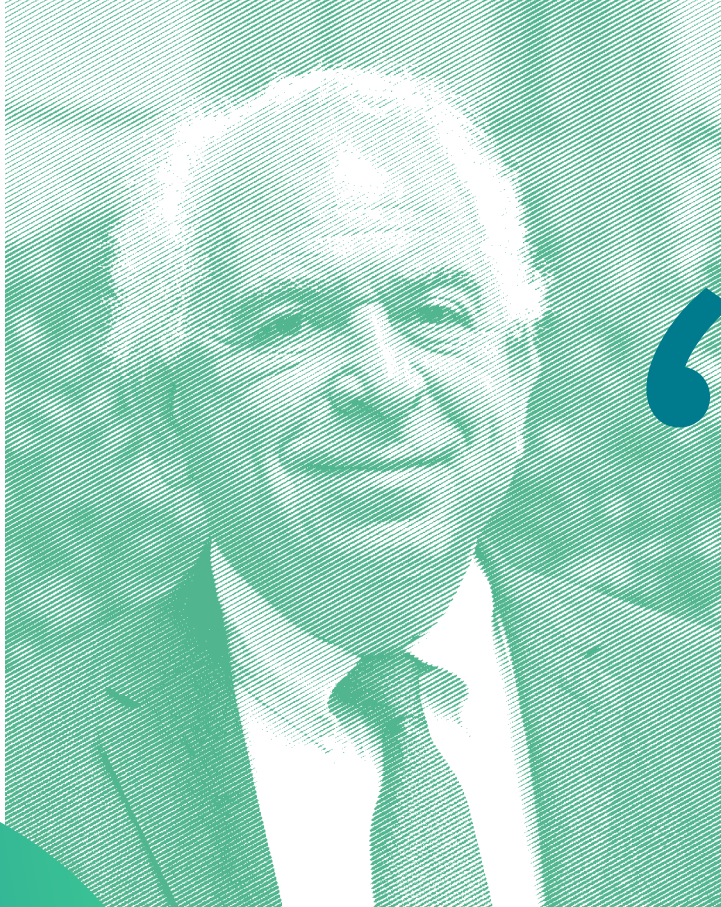
Philippe Estingoy
Directeur général,
Agence Qualité Construction

 philippeestingoy

 @PhEstingoy



GÉRARD SÉNIOR EST ARCHITECTE ET PRÉSIDENT DE QUALIBAT DEPUIS 2021. IL EST ÉGALEMENT À LA TÊTE DE L'AGENCE D'ARCHITECTURE PARISIENNE AETIC ARCHITECTES, QUI EST SPÉCIALISÉE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES SUR DES PROJETS HQE. EN TANT QUE MEMBRE DE L'UNSA, IL EST L'UN DES ANIMATEURS DE LA POLITIQUE TECHNIQUE.



Gérard Sénior
Président, Qualibat

 [gérard-senior](#)

 [@SENIORGERARD](#)



L'ADN de Qualibat depuis 70 ans est d'être le principal partenaire des professionnels et des usagers du bâtiment pour répondre aux exigences de qualité qui accompagnent les politiques publiques. Aujourd'hui encore, Qualibat est un acteur incontournable de la mise en valeur de la compétence et de la confiance dans le domaine des travaux et de la rénovation. Les 50 000 entreprises

Qualibat s'engage, durablement :

- À accompagner les entreprises dans la valorisation de leurs compétences,
- À imaginer des démarches de qualification simples et dématérialisées
- À structurer la filière par la création de qualifications innovantes et adaptées
- À rester ouvert aux besoins et aux défis émergents

RESTER UN SYNONYME DE CONFIANCE ET DE COMPÉTENCES

que nous qualifions, dans tous les secteurs d'activité du bâtiment, proposent à tous les maîtres d'ouvrages et prescripteurs une sélection de professionnels contrôlés et distingués pour leur savoir-faire et leur expérience. La rénovation fiable et réussie du parc existant passe par le succès des dispositifs d'incitation (le RGE) dont Qualibat est le premier opérateur, et par un recours aux professionnels que nous contribuons à identifier et à valoriser.

Les équipes de Qualibat, partout sur le territoire, sont engagées au quotidien auprès des clients et utilisateurs de la qualification. Ces engagements sont aussi les leurs.



Bonne pour le climat, pour le pouvoir d'achat des ménages, pour notre souveraineté énergétique et notre balance commerciale, bonne pour l'économie locale et même pour notre santé, décidément, la rénovation des bâtiments a tout bon ! Il est loin le temps où ces sujets n'intéressaient que quelques spécialistes, aujourd'hui c'est un incontournable, un indispensable et chacun y va de sa contribution ! Ça tombe bien ! Il y a de la place pour toutes les bonnes idées et pour toutes les bonnes volontés. Massification, industrialisation, préfabrication... mais également soutien à la croissance des TPE et PME dans tous les territoires...

Si nous voulons tenir nos engagements nationaux, nous en avons conscience désormais, le rythme de rénovation annuel des logements va devoir augmenter radicalement.

Aujourd'hui on en fait beaucoup plus qu'il y a quelques années (plus de 700 000 contre 350 000 environ en 2017) mais elles restent partielles...

Or, l'objectif est d'emmener l'ensemble du parc bâti français en moyenne au niveau BBC (bâtiment basse consommation) en 2050. Et à ce jour, seules quelques 60 000 rénovations arrivent à ce niveau. Pour tenir nos délais climatiques, et même pour que notre stratégie énergétique nationale soit soutenable, il faudra progressivement passer à près d'un million de ces rénovations globales par an ! En n'oubliant pas de donner

RÉINVENTER LES PARCOURS DE FORMATION POUR MOBILISER LA JEUNESSE DANS LE CHANTIER DU SIÈCLE !

la priorité aux 5,2 millions de passoires thermiques G et F qui devront être rénovées avant 2025 et 2028... Et en n'oubliant pas non plus tous les autres bâtiments, publics, tertiaires, commerciaux... qui eux aussi visent le même objectif 2050 ! Les besoins sont massifs et nous avons besoin au plus vite de toute la main d'œuvre, de toutes les compétences disponibles !

Ces besoins massifs d'une offre de service abondante et structurée pour répondre à cette demande de rénovations globales s'expriment dans un moment complexe pour les entreprises du bâtiment... notamment celles spécialisées dans le neuf. Hausse des prix des matériaux, des prix de l'énergie, remontée des taux d'intérêt, frilosité des banques et foisonnement d'offres d'emplois dans tous les domaines... il est important qu'on réussisse à préserver

les emplois du secteur assez longtemps pour qu'il puisse basculer ses process et ses effectifs vers la rénovation qui est en train de devenir prioritaire... En parallèle il faut s'adresser aussi à la jeunesse et saisir pleinement l'opportunité de la réforme des lycées professionnels qui fait suite à celle des CFA.

Pour relever le « chantier du siècle » de la rénovation globale et performante, nous devons rapprocher aussi les professionnels du lycée professionnel. Il faut réinventer les interactions École/Entreprise et mettre les enjeux de la transition sociale et écologique au cœur des enseignements, du parcours des élèves et des orientations professionnelles. Ainsi la jeunesse façonnera-t-elle aussi par ses ambitions le monde qui sera le sien, et réciproquement. L'innovation doit se jouer à tous les niveaux : les produits, les organisations et les formations ! Et ce n'est pas juste un sujet pour l'éducation nationale, les professionnels doivent s'y impliquer résolument !



DÉPUTÉE DE LA 10^E CIRCONSCRIPTION DE L'ISÈRE DEPUIS JUIN 2022, MARJOLAINE MEYNIER-MILLEFERT EST ÉGALEMENT VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PRÉSIDENTE DE L'ALLIANCE HQE-GBC DEPUIS 2021. FIN 2022, ELLE EST NOMMÉE COPILOTE D'UN GROUPE DE TRAVAIL DU CNR LOGEMENT POUR FAIRE DU LOGEMENT L'AVANT-GARDE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.



Marjolaine Meynier-Millefert
Députée, Assemblée nationale



marjolaine-meynier-millefert



@M_MeynierM



NORMALIEN EN SCIENCES SOCIALES ET INGÉNIEUR DU CORPS DES PONTS DES EAUX ET DES FORÊTS, BAPTISTE PERRISSIN FABERT A REJOINT L'ADEME À LA FONCTION DE DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'EXPERTISE ET DES PROGRAMMES DEPUIS 2021. IL ASSURE ÉGALEMENT DEPUIS 2022, L'INTÉRIM DU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ. PRÉCÉDEMMENT, ÉCONOMISTE DU CLIMAT AU CGDD PUIS CHEF DE PROJET DÉVELOPPEMENT DURABLE À FRANCE STRATÉGIE, IL INTÈGRE EN 2017 LE CABINET DE BRUNE POIRSON, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, EN TANT QUE CONSEILLER ÉCONOMIQUE PUIS COMME DIRECTEUR DE CABINET.



La rénovation globale et performante d'une grande partie du parc de bâtiments est incontournable pour atteindre les objectifs climatiques de la France. Par son soutien au développement des connaissances et à la R&D, l'ADEME a permis de stabiliser les préconisations techniques pour la rénovation performante des maisons individuelles. Tour d'horizon des connaissances acquises et des enjeux clés de connaissances pour demain.

Maisons individuelles : de la validation des performances réelles aux préconisations techniques de la rénovation par étape. Le projet Perf in Mind a suivi pendant un an les performances réelles d'une centaine de maisons individuelles rénovées BBC. Résultat : 95% des rénovations respectent leur

objectif. Les résultats sont également excellents en termes de confort thermique et de qualité de l'air. Certaines pistes d'amélioration ont également été identifiées (meilleur accompagnement des ménages en phase chantier, montée en compétences des professionnels afin d'éviter certaines non-qualités observées...). En apportant des éléments factuels, ce projet démontre que nous disposons des outils pour massifier la rénovation globale et performante des maisons individuelles.

En 2021, l'étude [Rénovation performante par étapes](#) analyse les conditions nécessaires pour atteindre à terme la performance BBC en logement individuel. Les six postes de travaux apparaissent incontournables. L'étude montre que la réalisation de travaux non coordonnés de rénovation peut conduire à des impasses techniques et que leur ordonnancement est crucial pour une rénovation performante. Complétant cette analyse, l'étude « [Travaux par étapes : les points de vigilance](#) » analyse en 2022 les interfaces à risque lors de travaux de rénovations menés de manière indépendante.

RÉPONDRE AUX ENJEUX DE CONNAISSANCE DE DEMAIN SUR LA RÉNOVATION PERFORMANTE

Logements collectifs, filière professionnelle, financement, changement climatique... : les nouveaux enjeux de connaissance. Quels axes clés pour la recherche et développement sur la rénovation demain ? Tout d'abord, stabiliser un corpus identique

sur les logements collectifs, notamment avec la mise en œuvre de la Loi Climat et Résilience. Ensuite, faire émerger une offre de rénovation globale et performante. Enjeu clé de la massification, la structuration de la filière professionnelle joue un rôle majeur dans la mise en place d'un écosystème favorable à la rénovation performante. Aujourd'hui, l'ADEME soutient, via l'[Appel à Projet ORENO](#), l'émergence d'opérateurs assembleurs de rénovation offrant aux ménages un interlocuteur unique, une garantie de performance et une solution de financement limitant le reste à charge. Elle contribue également, aux côtés de France Stratégie, au chiffrage des besoins en emplois et compétence pour la rénovation. Consciente du défi financier important représenté par la rénovation, l'ADEME soutient également de longue date les travaux [d'I4CE](#) visant à chiffrer les besoins d'investissement dans la rénovation. L'étude [Firéno](#) (Institut négaWatt, Île-de-France Énergies et GreenFlex) propose des mesures de politique publique pour accélérer la rénovation performante tout en préservant l'efficacité des fonds publics.

Enfin, l'adaptation au changement climatique. Et notamment la capacité du bâti à protéger les occupants de la chaleur, axe de recherche du projet [RESILIENCE](#) coordonné par Mines Paris Tech. Mais également le retrait-gonflement des argiles, qui concerne plus de la moitié des maisons individuelles françaises, et qui fait l'objet d'un [Appel à Projet dédié dans France 2030](#).



Baptiste Perrissin-Fabert

Directeur Général Délégué par Interim,
Directeur Exécutif de l'Expertise
et des Programmes, ADEME

 baptiste-perrissin-fabert

 @pfbaptiste





Jean-Michel Woulkoff
Président, UNFSA

 [jean-michel-woulkoff](#)



**PRÉSIDENT DE L'UNION DES ARCHITECTES (UNFSA)
DEPUIS 2019, JEAN-MICHEL WOULKOFF EST ÉGALEMENT
À LA TÊTE DE L'AGENCE D'ARCHITECTURE DWA ARCHITECTES.
IL A AUPARAVANT EXERCÉ COMME SECRÉTAIRE NATIONAL
DE L'UNFSA ET PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES ARCHITECTES
DU RHÔNE MÉTROPOLE (SARM).**



L'UNFSA (Union des Architectes) défend, depuis plus de 10 ans, l'approche en rénovation globale d'un bâtiment, qui comprend notamment la revalorisation patrimoniale, l'amélioration du confort et de la santé dans le bâtiment, l'adaptation et l'optimisation des espaces. Cette approche est la plus pertinente pour accompagner les travaux d'amélioration énergétique.

La transition du bâti existant ne doit pas être réduite à la seule problématique de la réhabilitation énergétique. Elle déterminera en effet le futur urbain, permettra la revitalisation des centres villes et centres bourgs, participera à la transition environnementale, contribuera au développement de l'économie circulaire et accompagnera les changements économiques et sociétaux, tout en garantissant le vivre ensemble.

L'UNFSA s'est tout d'abord interrogée sur la notion d'échelle dans son approche de la rénovation. Suivant la pondération des objectifs choisis, on peut être amené à raisonner la transition du bâti existant au niveau de la cellule de base (logement et commerce), du bâtiment, du bloc ou de la rue, et enfin, au niveau du quartier.

Les démarches, quelque en soit l'échelle, doivent être appréhendées globalement par rapport à leur contexte référent.

Afin de promouvoir la rénovation globale, trois actions concrètes sont conduites par l'UNFSA et ses partenaires :

À l'échelle du logement individuel, Les Architectes De La Rénovation (ADLR), au-delà de leur engagement concret dans la rénovation globale, contribuent, aux côtés de l'UNFSA, à l'élaboration de propositions singulières permettant d'envisager une réelle massification des rénovations énergétiques

METTRE LE SAVOIR-FAIRE DES ARCHITECTES AU SERVICE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET GLOBALE

en s'appuyant sur leur expérience, la spécificité de leur vision globale et leur aptitude à projeter leur projet dans le temps et l'espace. Les Architectes de la Rénovation, en partenariat avec la CAPEB, ont ainsi conçu une offre de travaux structurée présentant l'intérêt d'une solution « tout en un », reproductible, simplificatrice pour le ménage, par un groupement momentané d'artisans incluant un architecte.

À l'échelle des logements collectifs et de l'immeuble, Le Collectif de la Rénovation Globale en Copropriété a pour vocation de mener des travaux de réflexion et d'agir avec l'ensemble de la filière (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'usage, maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, entreprises, industriels, fournisseurs d'énergie et organismes de

sensibilisation du public) dans le but de massifier les rénovations globales efficaces en copropriété.

À l'échelle de l'îlot, Le dispositif OPERAEU a été initié avec le Club de l'Amélioration de l'Habitat. L'objectif est de mener des opérations de requalification architecturale, environnementale, urbaine, en proposant des analyses et réponses pertinentes à l'échelle de l'îlot, en associant les collectivités territoriales et les habitants.

Cette vision globale permet de revitaliser les cœurs d'îlots en mobilisant tous les leviers : économie circulaire, végétalisation, biodiversité, eaux pluviales, captation solaire, densification, surélévation, accessibilité et usage intergénérationnel.

Parallèlement à ces trois démarches, l'UNFSA est à l'initiative d'un groupe de réflexion sur la diversité des pratiques de la rénovation à l'échelle du territoire.

Notre union mobilise ainsi les syndicats locaux afin de recenser les particularités et distinctions propres à chaque territoire : architecturales, techniques, typologiques, sociales, financières, politiques, ainsi que les modes de recours à la maîtrise d'œuvre et la présence des architectes sur le marché local.

Pour l'UNFSA, les habitants des villages, des bourgs, des centres-villes ou des lotissements, des périphéries urbaines et des territoires ruraux, tous ont besoin du savoir-faire des architectes pour préserver un cadre de vie de qualité dans les opérations de rénovation.



CHRISTINE LECONTE, ARCHITECTE-URBANISTE, A ÉTÉ ÉLUE PRÉSIDENTE DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES EN JUIN 2021. ELLE EST ÉGALEMENT ARCHITECTE-CONSEIL DE L'ÉTAT AUPRÈS DE LA DRAC NORMANDIE ET ENSEIGNE LE PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES EN TANT QUE MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉE.



Face aux enjeux du siècle – dérèglement climatique, épuisement des ressources, déclin de la biodiversité, le secteur du bâtiment évolue et doit continuer à évoluer. Nous devons à la fois atténuer les émissions de gaz à effet de serre et adapter nos modes et nos lieux de vie à des températures plus chaudes. Dans ce contexte, la rénovation tient une grande place. Mais rénover n'est pas simplement une succession de gestes techniques, standardisés et répétitifs. C'est tout sauf cela : la matière première de la rénovation, ce sont des bâtiments qui ont vécu, sont uniques et habités de diverses manières, dans divers contextes urbains et architecturaux. La rénovation est l'anti-standardisation. Pour favoriser la

rénovation globale qui réponde autant aux enjeux de confort d'été que d'hiver, qui respecte les qualités patrimoniales du bâtiment et intègre les usagers dans les dispositifs choisis, il faut une approche transversale. Dans la rénovation, confondre vitesse et précipitation, peut conduire à faire de mauvais choix, à des désordres et des malfaçons futures. Rénover associe ainsi des enjeux sociaux, économiques, patrimoniaux, et écologiques. Répondre à tous ces objectifs, c'est le métier des architectes. Et aujourd'hui, ils sont prêts : 83 % d'entre eux déclarent réaliser régulièrement des opérations de réhabilitation.

Dans ce cadre, comment faire ? Le diagnostic et le projet sont les bases d'une rénovation globale réussie. Les études de l'Ademe l'ont montré, les spécialistes le disent : rien ne vaut une expertise en amont : un accompagnement ciblé, à l'écoute et indépendant des dispositifs techniques. C'est pour cela que nous souhaitons intégrer dans les dispositifs d'aide de l'État, les missions de maîtrise d'œuvre réalisées par des architectes, professionnels spécialement formés par l'État pour accompagner la qualité du cadre bâti au-delà du simple accompagnateur Rénov. Ce dernier est un premier recours utile pour

des habitants requiert une expertise, une déontologie, une assurance adéquate qu'apporte l'architecte.

Nous le savons bien, une rénovation est aussi un projet de vie, parfois associé à des changements d'usage : la transformation des combles dans une maison, par exemple, va entraîner une réflexion globale, tout comme un projet de surélévation. En copropriété, nous voyons bien qu'il est difficile de passer le cap des travaux et de donner confiance. C'est là que le rôle de l'architecte prend tout son sens. C'est en tout cas ce que préconise le rapport d'enquête du Sénat de juillet 2023 sur les politiques publiques en matière de rénovation thermique des sénateurs Dominique Estrosi-Sassonne et Guillaume Gontard, qui rappelle notamment la nécessité d'accompagner les ménages ou encore l'importance de la neutralité et l'indépendance des accompagnateurs.

Il y a en France, 30 000 architectes professionnels formés par l'État. Qu'attendons-nous pour leur faire confiance, leur donner les moyens de développer leur activité et donner les moyens aux Français de les missionner ? Qu'attendons-nous pour mobiliser les architectes ?



POUR RÉUSSIR LA RÉNOVATION, MOBILISONS L'ARCHITECTURE !

guider les habitants face à l'administratif, mais il est financé de manière insuffisante pour accompagner les ménages lors du projet et des travaux. L'accompagnement

Christine Leconte
Présidente du Conseil national
de l'Ordre des architectes

 christine-leconte

 @c_leconte



“ L’AFPAC, association filière des acteurs de la pompe à chaleur, et ses membres souhaitent lors de ces Renodays rappeler l’importance des technologies de pompe à chaleur dans la stratégie de décarbonation du chauffage et rappeler quelques conditions nécessaires pour un déploiement de qualité en rénovation, tenant compte des réalités opérationnelles.

La filière a développé des solutions de pompes à chaleur (PAC géothermique, PAC air/eau, PAC hybride, PAC air/air, CET) permettant de répondre à la majorité des configurations de logement du parc français.

LA POMPE À CHALEUR, LE GESTE INCONTOURNABLE POUR UNE RÉNOVATION DÉCARBONÉE

Le développement des pompes à chaleur (PAC) sur chacun des segments dépendra aussi de la levée de certaines contraintes d’intégration architecturales et aussi de la capacité du réseau électrique Enedis à s’adapter aux nouveaux besoins.

La décarbonation du bâtiment se fera par une rénovation par étape du parc de logements. L’installation d’une pompe à chaleur dans les premiers gestes de

rénovation permet de décarboner plus vite et réduire immédiatement les factures des ménages. Stabilité et simplification devront être les maître-mots.

La pompe à chaleur, comme tout générateur de chauffage, doit faire l’objet d’une maintenance périodique, si possible tous les ans. Aujourd’hui, selon une enquête récente, seulement 30% des PAC en maison individuelle sont entretenues annuellement... la maintenance des PAC augmente leur durée de vie, garantit les économies d’énergie et le confort.

La filière doit faire des efforts collectivement pour attirer les talents, les former, et les accompagner. L’AFPAC estime que le développement du marché de la PAC nécessitera un besoin d’environ 41 000 emplois supplémentaires à horizon 2030. L’ensemble des leviers devront être utilisés tant en formation initiale qu’en formation continue et en reconversion pour développer l’attractivité des métiers de la PAC.

Concernant les aides gouvernementales, la filière réitère sa demande de stabilité et de simplicité des dispositifs. Le fort ralentissement du marché et des demandes de « coups de pouce » chauffage laissent à penser que la décarbonation du chauffage va se ralentir au vu de la complexité du système actuel. Il faut s’assurer que la rénovation performante soit aussi réalisée via le changement de générateur utilisant une énergie décarbonée. Il faut également à minima ouvrir la possibilité aux passoires thermiques de classe DPE F ou G de bénéficier du pilier « efficacité » en cas de fortuit.

”

FRANÇOIS DEROCHE REJOINT EN 2010 L’ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LES POMPES À CHALEUR (AFPAC) POUR EN DEVENIR LE TRÉSORIER EN 2011, JUSQU’EN 2018. EN 2019, IL EST ÉLU VICE-PRÉSIDENT AVANT DE DEVENIR LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE L’ASSOCIATION DEPUIS 2021.



François Deroche
Président, AFPAC

 [françois-deroche](#)



#Renoday2023

RENODAYS
Le forum de la rénovation globale
et performante des logements